



REGARD ET GRILLE VERROUILLÉS D400

HY'ROAD D400, GR'ROAD PMR D400 (PLATE)
GR'ROAD C PMR D400 (CONCAVE)*



TRAFFIC MOYEN
VISITES PONCTUELLES



CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Équipement de protection individuelle obligatoire (EPI) :

- Chaussures de sécurité
- Gants de protection
- Casque de protection



Règles à respecter pour soulever des charges tout en évitant un risque de surcharge :

- Le corps doit se trouver le plus près possible de la charge (bon encadrement), droit avec une base solide (largeur des pieds plus grande que largeur des épaules). Empoigner la charge de telle façon que l'on puisse la déplacer en laissant le dos droit.
- Bassin verrouillé (contracter les muscles stabilisateurs du bassin, abdominaux et dorsaux).
- Les genoux légèrement fléchis, bras tendus, le dos droit, disques bien placés.

NOTICE DE POSE



Le scellement devra faire l'objet de soins particuliers car les sollicitations transmises par le passage éventuel des véhicules restent élevées.

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Les tampons ou grilles sont verrouillés par deux ou quatre vis Inox A2 solidaires du dispositif de fermeture et protégés par des bouchons polyéthylène. Utiliser une clé à douille de 19 (M12). La masse de ces regards oblige leur manipulation par deux personnes.

* LIEU D'INSTALLATION

Ces dispositifs sont prévus pour être installés sur les voies de circulation des routes (y compris les rues piétonnes), accotements stabilisés et aires de stationnement pour tous types de véhicules routiers (passage journalier < 50 poids lourds, vitesse urbaine).



Les grilles GR'ROAD concaves sont limitées aux lieux d'installation suivants : Zones A15, B125, C250 et D400 (aires de stationnement uniquement).

1 - PRÉPARATION DU SUPPORT

Dépoussiérer le support et le cadre par brosseage ou soufflage. Vérifier la santé de la tête de cheminée ou feuillure de regard. Enlever les parties friables si besoin.

L'état général du support béton doit être sain (surtout dans le cas de réhabilitation). Le réparer au besoin. Le support devra être humidifié avant le scellement.

2 - MISE EN PLACE

Le fond de feuillure devra être au minimum à H + 20 mm de la surface supérieure de la chaussée (H = hauteur du cadre).

Il est conseillé que la mise en place du cadre avant scellement soit faite à l'aide de deux traverses. Cette méthode dite du « brancardier » permettra, lors du remplissage, d'avoir une surface homogène sous l'appui du cadre et aucun point dur qui pourrait dégrader prématurément le scellement.



Il est impératif de ne pas utiliser de cales bois, acier... pour régler la hauteur du cadre.

Présenter le cadre (sans son tampon ou sa grille) et le centrer sur le couronnement de la cheminée. Vérifier l'altimétrie et veiller à ce que les deux surfaces « dessus du cadre et chaussée » soient affleurantes. Positionner le coffrage si nécessaire.



Veillez à protéger les zones de verrouillage du cadre afin de ne pas boucher (produit de scellement) les trous taraudés.

3 - SCHELLEMENT

Le scellement peut être effectué avec divers matériaux (mortier de ciment CPA45, résine de scellement...). Ce choix pourra dépendre des conditions météorologiques (préférer le ciment à prise rapide ou résine de scellement en période de gel par exemple). La semelle du cadre doit être enrobée de béton pour une liaison et une tenue optimale avec son support. Laisser 3 à 4 cm pour finaliser le scellement avec de l'enrobé à chaud ou équivalent. Il est conseillé d'ancrer le cadre avec 4 goujons M16 (4 trous ø 20cm prévus à cet effet).



Le mortier de ciment doit être impérativement vibré à l'aide d'une aiguille.

4 - FINITION

Nettoyer les taraudages et appui tampon/cadre (si présence de mortier ou autre). Si présence de coffrage, le retirer.

Mettre en place le tampon ou la grille dans son cadre et vérifier que le verrouillage soit fonctionnel en serrant les vis au maximum.

Remettre en place les capuchons protecteurs.

Finir avec l'enrobé à chaud ou équivalent (3 à 4 cm).

Il est conseillé d'utiliser une dameuse thermique pour la finition.



Il est impératif de respecter le dosage en eau et les temps de durcissement complet préconisés par le fabricant du produit de scellement.

Rappel : La responsabilité de la qualité des matériaux de scellement et leur tenue n'est pas assumée par le fabricant du regard fonte mais par la société chargée de sa mise en place.

Le choix de la classe appropriée et du matériau est de la responsabilité du prescripteur. Il convient de sélectionner la classe supérieure là où existe un doute sur la classe à utiliser.

TRAVERSES DE SCHELLEMENT

